

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 1013**

présenté par
Mme Lebec et M. Lescure

ARTICLE 56

À l'alinéa 17, après le mot :

« phrase »,

insérer les mots :

« du dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.